

afccc

Association Française
des Centres de Consultation Conjugale

FORMATION

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL



Institut de formation
44 rue Danton
94270 - LE KREMLIN BICETRE
Tél : 01 46 70 12 44 - Fax : 01 46 71 24 60

Organisme formateur : 11 9402 13994
Siret : 775 689 060 000 74
APE 8559 A

formation@afccc.fr

www.afccc.fr

Association reconnue d'utilité publique

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

*Formation agréée par le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale,
et conforme à l'arrêté du 3 décembre 2010*

Cette formation s'adresse principalement aux intervenants du secteur psychologique, sanitaire, éducatif, juridique et social de niveau BAC + 2 ou Accueil Information pour une Éducation à la Vie. La formation vise le développement des savoir-faire propres aux compétences des conseillers conjugaux et familiaux telles qu'elles sont dénommées dans l'arrêté du 3 décembre 2010.

Admission : après entretien avec un des enseignants de la formation et un entretien avec un clinicien.

La formation au conseil conjugal et familial est composée de 3 modules indépendants et complémentaires. Chaque stagiaire peut suivre la formation à son rythme.

A l'issue de la formation, les stagiaires sauront conduire les entretiens relatifs à la planification dans la diversité des situations qu'ils seront amenés à rencontrer (pré et post IVG, entretiens relatifs à la contraception et à la vie sexuelle et affective). Ils pourront construire et animer des programmes d'animations collectives en lien avec la vie affective et sexuelle, notamment auprès des jeunes. Enfin la formation leur aura donné les repères théoriques et cliniques qui leur permettront de conduire des entretiens focalisés sur les relations conjugales et familiales.

Validation :

L'obtention de la qualification de conseiller conjugal et familial se fait à partir du dossier de formation du stagiaire qui doit comporter :

- Les évaluations en cours de cursus (rapport de stage en planification, rapport de stage animation scolaire)
- Les deux entretiens avec le clinicien
- Les évaluations des maîtres de stage,
- Les attestations de présence à l'ensemble des modules
- L'appréciation d'un jury de soutenance du mémoire

*Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs compétences dans un des trois domaines suivants : la planification, les animations collectives, ou les entretiens de consultation conjugale, **sans volonté d'obtenir le titre de conseiller conjugal et familial**, il est possible de s'inscrire à l'un ou à l'autre des modules. Un entretien avec un des formateurs sera requis avant l'entrée en formation.*

MODULE ANIMATIONS COLLECTIVES et GROUPES DE PAROLE :

4 sessions de deux jours et demi (70 heures)

Dates : du 10 au 12 janvier 2019 – du 7 au 9 février 2019 – du 14 au 16 mars 2019 – du 4 au 6 avril 2019

Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi 13h00.

Objectifs :

Cette formation vise à former les professionnels à la conduite d'animations collectives auprès des jeunes sur les thèmes de la vie affective et sexuelle ou auprès des adultes notamment dans les dispositifs de soutien à la parentalité.

Contenu :

4 sessions de deux jours et demi alliant connaissances théoriques et mises en situations.

Connaissances liées à l'animation et ses dispositifs

- Préparation et partenariat
- Cadre et objectifs des animations scolaires (loi, circulaires...)
- Cadre et Objectifs des groupes de paroles
- Techniques d'animation
- Connaissance des outils pour animer
- Repérer la dynamique d'un groupe et s'adapter
- Clore une intervention

Connaissances liées au public adolescent

Les professionnels qui interviennent auprès d'un public adolescent sont convoqués au-delà des changements pubertaires, sexuels et pulsionnel. La formation abordera les questions relatives à la puberté : aux changements anatomiques, affectifs et psychologiques. Et également les enjeux identitaires liés à cette période sensible de la vie.

Un stage de 20 heures (observation et co-animation)

A réaliser entre mars et novembre 2019

Evaluation :

- Soutenance orale du rapport de stage le *8 janvier 2020*
- Évaluation du maître de stage.

MODULE TRAVAIL EN PLANIFICATION : 4 sessions de deux jours et demi : 70 heures

Dates : du 16 au 18 mai 2019 – du 20 au 22 juin 2019 – du 12 au 14 septembre 2019 – du 10 au 12 octobre 2019

Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi à 13h00

Objectifs :

Ce module forme les professionnels à la conduite des entretiens spécifiques de la planification : entretiens de première contraception, entretiens pré et post IVG pour les mineurs et pour les majeurs, entretiens autour des prises de risques dans la vie sexuelle, entretiens de première consultation gynécologique.

Contenu :

Cette formation de 68 heures + 40 heures de stage, allie un groupe théorico-clinique et un groupe d'analyse des pratiques à partir des jeux de rôles et des situations de stage.

Une approche théorico-clinique

Certaines dispenses peuvent être accordées pour les sages-femmes et infirmiers.

Connaissance du corps sexué, la contraception, les IST, les IVG. L'adolescence et la puberté. Désir d'enfant. Désir de grossesse. Dénier de grossesse. Réglementation CPEF et droit de la santé des mineurs. Repérage des violences sexuelles, connaissance des lois relatives à la protection des mineurs. Secret professionnel et secret partagé.

A partir de jeux de rôle, les stagiaires apprendront à mener les différents entretiens de planification (entretien de 1ère contraception, pré-IVG, prise de risque, première consultation gynécologique...).

Un module d'analyse des pratiques

A partir des situations observées et / ou vécues en stage, groupe d'analyse des pratiques.

Un stage de 40 heures

À réaliser entre octobre et décembre 2018

Evaluation :

- Soutenance orale du rapport de stage le *8 janvier 2020*
- Évaluation du maître de stage.

- Entretien clinique à faire entre le 11 octobre 2019 et le 20 décembre 2019

MODULE : FORMATION A L'ENTRETIEN CONJUGAL ET FAMILIAL

Objectifs :

Ce module est intégré à la formation au conseil conjugal et familial. Il est aussi proposé en tant que formation spécifique. Il vise à former les professionnels à la conduite d'entretiens de couple ou d'entretiens familiaux. Face à une plainte conjugale ou familiale, les professionnels sont souvent déroutés. Ils seront formés aux enjeux psychologiques qui traversent les couples et les familles d'aujourd'hui, dans leurs diversités. Ils découvriront la spécificité de la conduite d'entretiens de consultation avec les couples et les familles.

Contenu :

Cette formation de 262, 30 heures se compose de **cinq ateliers théorico-cliniques**. *Les sessions se déroulent du jeudi matin 9h30 au samedi 13h00.*

Chaque atelier est pensé comme un lieu mixte d'apports théoriques et d'élaborations cliniques à partir de situations apportées par le formateur ou par les stagiaires.

Atelier 1 « Le couple ? »

Dates : du 9,10,11 janvier 2020 - du 6,7,8 février 2020 - du 5, 6, 7 mars 2020

Dans une société toujours plus exigeante, le couple est fortement idéalisé. Il s'en trouve d'autant plus fragilisé. La clinique des couples, depuis qu'elle existe, a considérablement évolué. Cet atelier vous permettra d'aborder les différents concepts et théories qui traversent cette pratique singulière.

Atelier 2 « La famille ? »

Dates : du 2,3,4 avril 2020 - du 14,15,16 mai 2020 - du 11,12,13 juin 2020

La famille serait nécessaire au petit d'homme comme lieu d'humanisation. On observe aujourd'hui différentes façons de faire famille. De nouveaux mots apparaissent : parentalité, homoparentalité, co-parentalité, multiparentalité, biparentalité...

Atelier 3 « La pratique de l'entretien de consultation »

Dates : du 10,11,12 septembre 2020 - du 1,2,3 octobre 2020 - du 29, 30, 31 octobre 2020

Cet atelier vise la pratique de la conduite d'entretien dans le cadre spécifique du travail de consultation. Le consultant vient demander un conseil ou de l'aide parce qu'il souffre, tout en refusant d'en payer le prix. Le clinicien a donc à faire avec ce faisceau de contradictions. Les stagiaires seront amenés à discerner les différentes postures du clinicien : du conseil à la thérapie.

Atelier 4 « Les violences conjugales et familiales »

Dates : du 19,20,21 novembre 2020 - du 10,11,12 décembre 2020 - du 7,8,9 janvier 2021

Tout professionnel qui travaille auprès des couples et des familles sera confronté à des situations relevant de violences et de maltraitances. Comment intervenir ? Avec quels repères théoriques ? Signaler ? Et le secret ? Penser les effets de la violence sur les professionnels.

Atelier 5 « la sexualité »

Dates : du 4,5,6 février 2021 - du 4,5,6 mars 2021- du 8,9,10 avril 2021

La sexualité est une énigme. Comment le professionnel peut-il accueillir la plainte et accompagner la créativité et la singularité des couples.

**Un stage de 40 heures pour l'élaboration du projet professionnel
A réaliser entre janvier et avril 2021**

COUT

- **Module 1 :**
Prise en charge personnelle : 1300.00 €
Formation continue : 1980.00 €
- **Module 2 :**
Prise en charge personnelle : 1300.00
Formation continue : 1980.00
- **Module 3 :**
Prise en charge personnelle : 4000.00
Formation continue : 5760.00

Coût de l'ensemble des modules CCF :

Prise en charge personnelle : 6010 €

Formation continue : 6920 €

LIEU

AFCCC – 44 rue Danton – 94270 - le Kremlin Bicêtre

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Cathy SAULNIER, Conseillère conjugale et familiale, psychologue clinicienne

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTIONS

Secrétariat de l'institut de formation

Tél : 01 46 70 12 44

Mail : formation@afccc.fr

CALENDRIER CYCLE 37

FORMATION AU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Janvier 2020 / Mai 2022

1^{er} entretien individuel préalable avec le clinicien

MODULE - ANIMATIONS COLLECTIVES et GROUPES DE PAROLE

(4 sessions de 2 jours et demi soit 70 heures)

Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi à 13h00

1^{ère} session

Du 30 janvier au 1er février 2020

2^{ème} session

Du 27 au 29 février 2020

3^{ème} session

Du 26 au 28 mars 2020

4^{ème} session

Du 28 au 30 mai 2020

STAGE : 20 h de stage auprès d'un Conseiller Conjugal et Familial - observation d'animations en milieu scolaire, à réaliser entre le 1er mars et le 30 juin 2020.

RETOUR RAPPORT DE STAGE : avant le 31 août 2020

MODULE - TRAVAIL EN PLANIFICATION

(4 sessions de 2 jours et demi 70 heures)

Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi à 13h00

1^{ère} session

Du 17 au 19 septembre 2020

2^{ème} session

Du 8 au 10 octobre 2020

3^{ème} session

Du 5 au 7 novembre 2020

4^{ème} session

Du 17 au 19 décembre 2020

STAGE : 40 h de stages auprès d'un Conseiller Conjugal et Familial - observation d'entretien individuel et en couple - dont entretien pré-IVG, à réaliser entre novembre 2020 et janvier 2021

RETOUR RAPPORT DE STAGE : avant le 29 mars 2021.

2^{ème} entretien individuel avec le clinicien : à prévoir entre le 17 décembre 2020 et le 11 mars 2021

Soutenance des deux rapports de stage (animation scolaire et planification) : le 14 avril 2021

MODULE - A L'ENTRETIEN DE CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

Ce module de **262,30 heures** se compose de **cinq ateliers théorico-clinique**
Chaque atelier comprend 3 sessions de 2 jours et demi.
les sessions se déroulent du jeudi matin 9h30 au samedi 13h00.

Atelier 1 « Le couple ? »

3 sessions de 2 jours et demi

14, 15, 16 janvier 2021

11, 12, 13 février 2021

11, 12, 13 mars 2021

Atelier 2 « La famille ? »

Dates : 3 sessions de 2 jours et demi

15, 16, 17 avril 2021

20, 21, 22 mai 2021

24, 25, 26 juin 2021

Atelier 3 « La pratique de l'entretien de consultation »

Dates : 3 sessions de 2 jours et demi

9, 10, 11 septembre 2021

7, 8, 9 octobre 2021

4, 5, 6 novembre 2021

Atelier 4 « Les violences conjugales et familiales »

Dates : 3 sessions de 2 jours et demi

9, 10, 11 décembre 2021

13, 14, 15 janvier 2022

10, 11, 12 février 2022

Atelier 5 « la sexualité »

Dates : 3 sessions de 2 jours et demi

10, 11, 12 mars 2022

7, 8, 9 avril 2022

5, 6, 7 mai 2022

STAGE : 40 h de stage (Hors CPEF/EICCF) dans le cadre du projet professionnel
A faire entre septembre 2021 et mars 2022)

3^{ème} entretien individuel avec le clinicien : à prévoir entre la fin de la formation et l'envoi des travaux en prévision de la soutenance.

VALIDATION DE QUALIFICATION CCF

L'obtention de la qualification de conseiller conjugal et familial se fait à partir du dossier de formation du stagiaire qui doit comporter :

- Les évaluations en cours de cursus (rapport de stage en planification, rapport de stage animation scolaires)
- Les évaluations des maîtres de stage en planification
- L'évaluation du mémoire et du projet professionnel.

Les stagiaires ont une année (mai 2023) pour soutenir leur mémoire et leur projet professionnel